

Module Identité Patient

Recommandations pour le recueil d'identité dans le DCC

Nom de naissance : c'est le nom de l'individu selon l'état civil (antérieurement appelé "nom patronymique" ou classiquement "nom de jeune fille" pour les femmes)

obligatoire

Nom d'usage/ marital : c'est le nom couramment utilisé par l'individu. Pour les femmes mariées c'est le plus souvent le nom marital mais ce n'est pas une obligation ! Il peut s'agir du nom de naissance ou des noms de naissance et marital séparés par un tiret.

Facultatif mais la saisie reste hautement recommandée (s'il est différent du nom de naissance)

Prénom usuel : c'est le prénom couramment utilisé, le plus souvent le premier de l'état civil.

Obligatoire

Date de naissance : en cas de date de naissance imprécise dont seule l'année est connue, utiliser la règle suivante : 31/12/AAAA

Obligatoire

Sexe : attention aux erreurs, elles sont fréquentes

Obligatoire

Ville de naissance : soit la ville de naissance est connue et on la renseigne (saisir le libellé de la ville exclusivement), soit la ville de naissance n'est pas connue, on laisse à vide.

Facultative, mais cette information est utile pour vérifier en cas d'identités approchantes

Adresse : laisser à vide si les informations ne sont pas disponibles.

Facultative, elle reste cependant hautement souhaitable